



Schär Gilberte, Schuwey Roger

Bouée de sauvetage pour nos restaurateurs !

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

05.11.20

DSJ/DSAS/DEE

Dépôt

Vu l'évolution de la situation et, principalement, l'augmentation exponentielle des personnes infectées par le COVID-19 dans notre canton, la mise en place de mesures plus strictes est inévitable et incontestable. Ralentir la propagation du virus reste un objectif crucial dans de telles circonstances. Il est également compréhensible de restreindre toute forme de rassemblement susceptible d'accentuer la propagation de la pandémie.

Le monde de la restauration génère une activité commerciale/économique importante dans notre canton et offre plus d'une dizaine de milliers de places de travail. Ce secteur fait partie des établissements qui ont mis tout en œuvre pour respecter les mesures mises en place dans le but de restreindre la propagation de la pandémie, telles que : limitation du nombre de personnes par table – respect de la distanciation – désinfectant à disposition des clients – imposer le port du masque à la clientèle non assise – port du masque obligatoire pour le personnel, etc.

Au vu de ce qui précède, les points suivants méritent réflexion :

1. Le Conseil d'Etat a-t-il à disposition des statistiques/chiffres significatifs prouvant que la propagation de la pandémie provient essentiellement de la clientèle des restaurants ? Cas échéant, ces chiffres et leurs sources peuvent-ils être publiés ?
2. Est-il alors justifié d'imposer la fermeture immédiate des restaurants ?
3. Une fermeture complète des restaurants engendre, par effet domino, des pages blanches de leurs carnets de réservation. Ne pourrait-on pas éviter la fermeture des restaurants et, si vraiment nécessaire, limiter les heures d'ouverture ?
4. Le Conseil d'Etat prévoit-il une aide financière extraordinaire évitant un enchaînement de faillites des restaurateurs, en sachant que les mois de novembre et décembre représentent une partie importante de leur chiffre d'affaires ? La période de chasse et des fêtes de fin d'année influencent remarquablement la fréquentation des restaurants.